

Impulsion pour la Journée des droits humains, 10 décembre 2024

La Déclaration universelle des droits de l'homme, promulguée par les Nations Unies en 1948, est le document le plus connu régissant les droits humains. Elle constitue également le fondement de la protection de la dignité humaine sur le plan universel. Cette année, les Églises rassemblées au sein de la CTEC Suisse invitent à méditer particulièrement l'article 7 de cette déclaration, l'interdiction de toute discrimination.

L'ARTICLE 7 DANS LE TEXTE

Tous ont droit à une protection égale contre toute discrimination qui violerait la présente Déclaration et contre toute provocation à une telle discrimination.

La Déclaration universelle des droits de l'homme est fondée sur la conviction de la parfaite égalité de toutes les personnes humaines en dignité.

De cette commune et infinie dignité de tous les êtres humains découle l'égalité de chacune et chacun devant la loi et dans l'exercice des droits fondamentaux que la Déclaration universelle leur reconnaît. Un de ces droits est celui à l'accès à une justice impartiale ; en découle également le droit à échapper à toute discrimination.

La question des discriminations est très sensible et actuelle dans nos sociétés occidentales. D'une part, des discriminations relatives à l'origine, à la nationalité (« délit de faciès »), entraînant des inégalités dans l'accès aux procédures judiciaires ou d'asile par exemple, sont régulièrement dénoncées.

D'autre part, l'opinion publique est – heureusement – devenue très attentive aux risques de discriminations relatives à

l'orientation sexuelle de la personne humaine. Dans ce contexte, le rappel de cet article 7 de la Déclaration universelle des droits de l'homme apparaît nécessaire et urgent.

De façon particulière, il faut souligner que la Déclaration ne se limite pas à condamner le principe de la discrimination envers quiconque ; il condamne également toute provocation et incitation à une telle discrimination, et c'est devenu encore plus nécessaire depuis la généralisation des réseaux sociaux qui favorisent une communication (trop) spontanée et sans filtre, remplaçant le pilori du Moyen Âge.

En d'autres termes, la Déclaration entend garantir que personne ne doit jamais être mis à l'écart de la société, pour quelque motif que ce soit. Le mot lui-même, « discrimination » – qui vient du latin *discriminis* et signifie *séparé* – insiste sur la dimension sociale de la personne humaine, sur la nécessité de permettre à chacune et chacun de vivre sa pleine humanité, reconnue, reconnu par autrui et sur l'interdiction de mettre quiconque à l'écart.

CONSIDÉRATIONS BIBLIQUES ET THÉOLOGIQUES

Pour les chrétiennes et les chrétiens, la commune et égale dignité infinie de toute personne humaine se fonde sur son état de créature. C'est parce que toutes et tous sont créés par un même Père que toutes et tous doivent se reconnaître et s'accueillir en frères et sœurs. Notons d'ailleurs que, dans la prière qui que le Christ nous a enseignée, on n'invoque pas « Mon Père qui es aux cieux », mais « Notre Père ». Cela dit bien que c'est seulement ensemble, et donc en dehors de toute discrimination, que nous pouvons prier Celui qui est le Père de chacune et de chacun.

Les Églises doivent témoigner de cet accueil inconditionnel de chaque homme et de chaque femme, indépendamment de toute considération relative à son origine, sa religion ou son orientation sexuelle notamment. Cet accueil de chaque personne, du simple fait de son existence et de sa vie donnée par Dieu, précède tout jugement se rapportant, par exemple, aux actes ou opinions de cette personne.

La Journée des droits humains a lieu chaque année le 10 décembre. Pour les chrétiennes et les chrétiens, cette journée de réflexion prend donc place dans le cadre du temps liturgique de l'Avent. Cela se révèle très opportun à plusieurs titres :

- D'une part, le temps de l'Avent est celui où nous nous préparons à faire mémoire de l'incarnation du Fils de Dieu. En s'unissant à l'humanité en Jésus, Dieu s'unit d'une certaine manière, de façon unique et définitive, à chaque femme et à chaque homme. À Noël, le Christ se fait homme pour rejoindre et sauver tout l'homme et tout homme. Pour les chrétiens, le mystère de l'Incarnation est le fondement ultime de l'infinie dignité humaine.
- D'autre part, le 10 décembre correspond en 2024 au mardi de la 2^e semaine du temps de l'Avent. La liturgie catholique romaine propose ce jour-là comme texte d'Évangile la parabole de la brebis perdue dans Matthieu (Mt 18,12-14). Ce texte ouvre plusieurs pistes qui nous mettent directement en lien avec le thème de la protection de la vie et de la condamnation de toute discrimination : le Berger laisse les 99 brebis pour aller chercher celle qui s'est égarée. Il ne veut pas qu'une brebis soit « séparée » (« discriminée »). Le texte se termine par le rappel de la volonté de Dieu « qui ne veut pas qu'un seul de ces petits soit perdu » (Mt 18,14). Ce verset n'est-il pas une affirmation très claire de la volonté de salut universel de Dieu, et donc de son refus de toute discrimination, comme l'établit l'article 7 de la déclaration universelle des droits de l'homme ?

DOMAINES ACTUELS

Sur le plan civil

Sur le plan civil, la culture occidentale se montre très attentive à la lutte contre toute forme de discrimination. De nombreuses réalisations significatives peuvent être saluées, comme l'accès élargi aux soins, à l'éducation ou à la culture. Toutefois, bon nombre de chantiers demeurent encore ouverts. Pourquoi

tant d'obstacles subsistent-ils à une véritable intégration ou inclusion des migrants et requérantes d'asile dans notre société ? Qu'en est-il de sujets comme le droit de vote des étrangers ou les conditions de naturalisation ? Et que dire des lenteurs à réaliser des choses aussi élémentaires que l'accès aux bâtiments publics pour des personnes à mobilité réduite,

la production d'émissions en langage des signes pour malentendants, ou la meilleure intégration des personnes en situation de handicap ? N'y a-t-il pas là de nouvelles formes de discriminations à questionner ?

Sur le plan social

Sur le plan social, notre pays est connu pour l'importance de ses engagements bénévoles, de son réseau solidaire et de son tissu associatif. Cependant, de nombreuses personnes « passent entre les mailles » du filet social. Comment renforcer la lutte contre les discriminations en matière d'accès à des conditions de vie dignes pour chacune et chacun ?

Sur le plan sociétal

Sur le plan sociétal, les thématiques relatives à l'orientation sexuelle ou aux questions de genre sont largement débattues dans nos régions. Les Églises sont régulièrement interpellées et évoluent plus ou moins vite dans ces domaines. L'article 7 de la Déclaration universelle des droits de l'homme est pour elles un élément important, tout à la fois comme un encouragement et un appel à poursuivre ces réflexions : comment toujours mieux lutter contre toute discrimination sexuelle ?

Sur le plan religieux

Sur le plan religieux, les diverses confessions chrétiennes et les religions s'engagent régulièrement pour la promotion de la justice et de la paix. Pourtant, il faut bien reconnaître que de multiples discriminations se fondent sur un certain discours religieux, et que toutes les confessions doivent actuellement redoubler d'efforts pour lutter notamment contre

l'antisémitisme et l'islamophobie. Comment pouvons-nous y contribuer, en tant que chrétiens, en tant que chrétienne ?

Sur le plan du dialogue œcuménique

Sur le plan du dialogue œcuménique, les Églises ont également une contribution essentielle à délivrer : comment, par leur manière d'être et de cheminer ensemble dans un esprit synodal, peuvent-elles donner témoignage d'un christianisme ouvert à la différence, accueillant à toutes et tous et attentif au respect de chaque personne et de toute situation ?

Sur le plan international

Sur le plan international, l'engagement commun des chrétiennes et des chrétiens apparaît aussi comme une chance et une exigence : les Églises ne peuvent-elles pas apporter, par leur dimension internationale, une contribution significative à la recherche commune de la justice, de la paix et de la sauvegarde de la Création, comme autant de lieux où lutter contre toute forme de discrimination ?

Et à titre personnel

Et qu'en est-il de chacun et chacune, dans sa vie de tous les jours, au travail, dans ses loisirs ou sur les plateformes de communication, Instagram, Facebook ou autre ? Nous arrive-t-il de rejeter quelqu'un parce qu'il ou elle n'a pas le même « look » que celui de notre bande ou communauté, parce qu'il ou elle porte des lunettes, est « trop grosse » ou ne parle pas tout à fait comme nous, parce qu'il ou elle « performe » moins (ou trop, à l'école), n'a pas toujours les mêmes opinions, vient d'une autre culture ? Les réseaux sociaux sont

devenus de véritables instruments de discrimination où l'on peut « effacer » quelqu'un (« ghosting »), le harceler, l'isoler sans prendre de risques et, parfois, sans réaliser la violence du phénomène et l'impact que cela

a sur la personne visée. C'est l'occasion de réfléchir à une utilisation des réseaux qui soit moins « discriminante », plus inclusive, plus accueillante à la diversité.

ÉLÉMENTS LITURGIQUES

Méditation sur image



L'image montre deux visages en silhouettes, face à face, les yeux de l'un à la hauteur des yeux de l'autre. Dans leurs profils nous découvrons plein d'emojis, des cœurs, le soleil, la lune, des doigts montrant que « tout va bien », des mains jointes (pour la prière ou pour témoigner de sa reconnaissance) et, à de nombreuses reprises, une spirale dextrogyre pour l'énergie qui se dégage. S'y ajoutent de nombreux mots, de bienvenue, de confiance, mais pas uniquement.

Or ce n'est pas toute la réalité : dans la partie arrière des visages se dessine une seconde silhouette. Ici, les emojis sont absents et les mots évoquent la faiblesse, l'insécurité, l'exclusion, la blessure, la vulnérabilité ...

Toute personne sujette à des discriminations s'y retrouvera. Et certainement aussi toutes celles qui souffrent.

Nous vous invitons à rester encore plongés dans la contemplation de cette image, avec tout ce que vous êtes, mais s'il vous plaît, seulement dans la mesure où cela vous fait du bien :

- Que se passe-t-il en moi lorsque je contemple la partie blessée de l'autre visage et pas seulement le côté ouvert et clair ?
- Est-ce que je tiens bon ou est-ce que je m'en détourne ?

- Comment lui transmettre de ma chaleur ?
- Et que se passe-t-il en moi si je permets à l'autre de reconnaître un peu de ma faiblesse ?
- Est-ce que je vais me voiler à nouveau la face le plus vite possible et prétendre, avec un sourire de circonstance, que tout va bien ?
- Comment puis-je accueillir le regard chaleureux d'autrui ?
- Cela ouvre-t-il une brèche qui permette de surmonter l'exclusion ?

Cette image est libre de droits : [lien pour y accéder](#)

Références bibliques (traduction de la TOB)

Dt 1,17: pas de partialité dans le jugement, donc entendre le petit comme le grand

Dt 10,17-19: acceptation totale de la personne de la part de Dieu ; il aime « l'émigré »

Ps 124, prière au nom de toute personne subissant des discriminations : « Sans le Seigneur qui était pour nous quand des hommes nous attaquèrent, quand dans leur ardente colère contre nous ils nous avalaient tout vifs »

Mt 18,12-14: Dieu ne veut pas qu'une seule brebis s'égaré, soit séparée des autres (« discriminée »)

Mt 25,34-40(31-46) : ce que vous faites à un plus petit que moi, c'est à moi que vous le faites

Jn 7,24; « Cessez de juger selon l'apparence, mais jugez selon ce qui est juste »

Jn 13,34 et suiv : le commandement d'amour du Christ

Ac 10,34: Dieu est impartial et accueille toute personne qui agit avec justice

Rm 2,11: en Dieu il n'y a pas de partialité

Rm 13,8-10: « Celui qui aime son prochain a pleinement accompli la loi »

1 Co 13,1-13: « ... s'il me manque l'amour, je ne suis rien. »

Ga 3,28: en Christ, les oppositions clivantes sont surmontées

Ep 4,32: invitation à avoir du cœur et à pardonner

Ep 6,9: « Laissez de côté la menace [], le Maître [dans les cieus] ne fait aucune différence entre les hommes. »

Jc 2,1-13: la réputation ou de l'allure de la personne ne compte pas dans la communauté chrétienne

Complainte au nom des victimes de discrimination et de toute personne souffrante

La litanie de lamentation du P. Peter Spichtig op suit, à l'instar de certains psaumes, une dynamique qui mène de la plainte initiale à la supplique et à la louange. Elle peut être complétée ou raccourcie. Les versets devraient être rythmés par un répons chanté ou non (Kyrie Eleison ; autres répons : Moi, je prends appui sur ton amour, Seigneur | En tes mains, Seigneur, je remets mon esprit | Je marcherai en présence du Seigneur sur la terre des vivants.

Dieu, où es-tu ? Nous te cherchons.

C'est à toi que le monde appartient, et tout ce qui s'y trouve.

Ne vois-tu pas, Dieu, la terre qui soupire ?
Ne nous entends-tu pas gémir sous nos fardeaux ?
Tant de pères et de mères se demandent avec angoisse
De quoi, demain, ils nourriront leurs enfants.
Les rues sont désertes, nous sommes devenus étrangers les uns et les unes aux autres.
L'agressivité et la violence s'installent dans l'exiguïté de nos demeures.
Les enfants pleurent, ils ne comprennent pas.
Les parents en savent beaucoup, mais ne comprennent pas plus.
Nos personnes âgées souffrent de solitude, enfermées dans leurs foyers.
Plus personne ne tend l'oreille à leurs récits.
Les mensonges, les accusations empoisonnent nos pensées.
L'impuissance et le désespoir s'étendent.
Ah, comme tout ce qui brillait comme l'or a noirci !
Comme nos priorités ont basculé en un éclair.
Qui me dira que faire demain ?
Qui entrevoit la lumière dans l'épaisseur du brouillard ?
Regarde, ô Dieu, regarde bien !
Toutes et tous, nous errons sans trouver d'appui.
Le sol, sous nos pieds, vacille.
Le souffle nous manque, l'absurdité de ce que nous faisons nous saisit.
Ne t'avions-nous pas connu autrefois
Comme créateur de tout bienfait et source de toute bénédiction ?
Oui, tu étais toujours au milieu de nous,
Mais l'or brillait plus fort que les yeux des pauvres.
Pourtant, tu es toujours présent, dans le calme et la discrétion.
Dans le camp de réfugiés, dans ta Création souffrante.
Et dans l'étroitesse de nos demeures.
L'humanité en nous, c'est encore toi.
Toi seul connaît notre âme.
Tu preserves ta semence de toute tempête.
Vers qui d'autre nous tournerions-nous ?
Toi, qui veut que nous ayons la vie, la vie en plénitude.
Redonne-nous de la vie !
Rapproche-nous les unes et les uns des autres.
Aide-nous à devenir enfin homme et femme à ton image.
Car c'est toi le chemin, la vérité et la vie.

Prière pour le mardi de la 2^e semaine de l'Avent, 10 décembre 2024

Le Père miséricordieux a donné au monde son Fils pour que personne ne s'égare. C'est avec confiance que nous lui remettons notre prière.

Seigneur, nous Te prions

Pour les Églises, qu'elles reconnaissent ce que chacune et chacun apporte et ne discriminent personne.

Seigneur, nous Te prions

Pour toutes les personnes qui ont une responsabilité dirigeante, pour que les décisions qu'elles prennent respectent la dignité de tout être humain.

Seigneur, nous Te prions

Pour toutes les personnes qui se sentent discriminées, marginalisées, qu'elles rencontrent sur leur chemin des hommes et des femmes de bonne volonté et retrouvent de l'espoir.

Seigneur, nous Te prions

Pour toutes les personnes cherchant l'asile, pour qu'elles retrouvent une patrie.

Seigneur, nous Te prions

Pour toutes celles et tous ceux qui se battent pour l'égalité, préserve leurs forces et garde leur motivation intacte.

Seigneur, nous Te prions

Pour toutes les personnes défunt(e)s, qu'elles soient réunies avec Toi à la table céleste.

Seigneur, la venue de Ton fils Jésus-Christ nous montre à toutes et tous combien nous sommes précieux à Tes yeux. Nous Te remercions et Te louons maintenant et pour l'éternité.

Amen

Suggestions de chants

Chants de l'Avent, en lien avec le thème ou les textes du jour (CNA, Chants notés de l'assemblée) :

- CNA 363 Aube nouvelle
- CNA 367 Encore un peu de temps
- CNA 370 Ô viens, Jésus, ô viens, Emmanuel
- CNA 374 Toi qui viens pour tout sauver
- CNA 376 Vienne la rosée

Autres

- CNA 771 Vienne la paix
- CNA 521 Enfants du même père

Auteurs : Pierre-Yves Maillard, P. Peter Spichtig OP (litanie) et Gunda Brüske (Liturgisches Institut), Église catholique romaine, Institut de pastorale liturgique pour les chants en français, au nom de la CTEC Suisse

Traduction : Anne Durrer, CTEC Suisse

CTEC Suisse | Sulgenauweg 26 | 3007 Berne | 031 370 25 01 | info@agck.ch | www.agck.ch